



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la mobilité SMO
Amt für Mobilität MobA

Planification cantonale VTT

Mise à l'enquête publique

Conférence de presse, **16 septembre 2026**

Sommaire

1. Contexte
2. Réseau d'itinéraires de VTT
3. Planification VTT
4. Mise à l'enquête
5. Questions / réponses

Contexte

Pratique du VTT

- > Nécessité de planifier les réseaux VTT liée à l'augmentation de la pratique du VTT
- > Augmentation de la population
- > VTT électrique (E-VTT)
- > Sport et nature
- > Près de 10% des suisses pratiquent régulièrement le VTT

34'500
fribourgeois

Nombre de vététistes

900'000
suisse

Contexte

Objectifs de la planification cantonale VTT

- > Canaliser la pratique du VTT pour
 - Apaiser les conflits
 - Réduire la pression sur la faune et la flore
 - Réduire la pression sur l'agriculture
- > Avoir un réseau attractif
- > Encourager l'activité physique
- > Développer le tourisme et les loisirs de proximité

Contexte

Cadre légal de la planification VTT

- > Obligation légale d'établir des plans de réseaux VTT:
 - > Loi fédérale du 18 mars 2022 sur les voies cyclables
 - > Loi cantonale sur la mobilité du 5 novembre 2021
- > Compétence: Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) en collaboration avec Union fribourgeoise du Tourisme (UFT)
- > Procédure: mise à l'enquête
- > Lie autorités et particuliers
- > Approbation: DIME
- > Canton de Fribourg innovant

Art. 45 Plan des réseaux des itinéraires officiels de loisirs

¹ La Direction planifie les réseaux des itinéraires officiels de loisirs par le plan des réseaux des itinéraires officiels de loisirs, en collaboration avec l'organisme touristique officiel du canton selon la législation sur le tourisme (ci-après l'organisme touristique officiel du canton).

² La procédure d'approbation du plan d'affectation cantonal selon la législation sur l'aménagement et les constructions s'applique par analogie au plan des réseaux des itinéraires officiels de loisirs.

³ Le plan des réseaux des itinéraires officiels de loisirs lie les particuliers.

Réseau d'itinéraires de VTT

Coordination

Suivi par les instances et milieux concernés :

- > Comité de pilotage (COPIL) co-présidé par le Directeur DIME et le Directeur DIAF
- > Consultation

Mise à l'enquête

Déroulement

- > Enquête publique de 30 jours: du 18 septembre au 19 octobre 2026
- > Publication dans la Feuille officielle du canton de Fribourg
- > Documents consultables :
 - > Sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (RDPPF)
 - > Dans les préfectures et au SMO
- > Possibilité de faire oppositions et observations auprès du SMO
- > Traitement des résultats de la mise à l'enquête automne – hiver 2026
- > Approbation par la DIME fin 2026

Réseau d'itinéraires de VTT

Etablissement du réseau

Inventaire en 2021



+ 5'000 km

Réseau mis à l'enquête



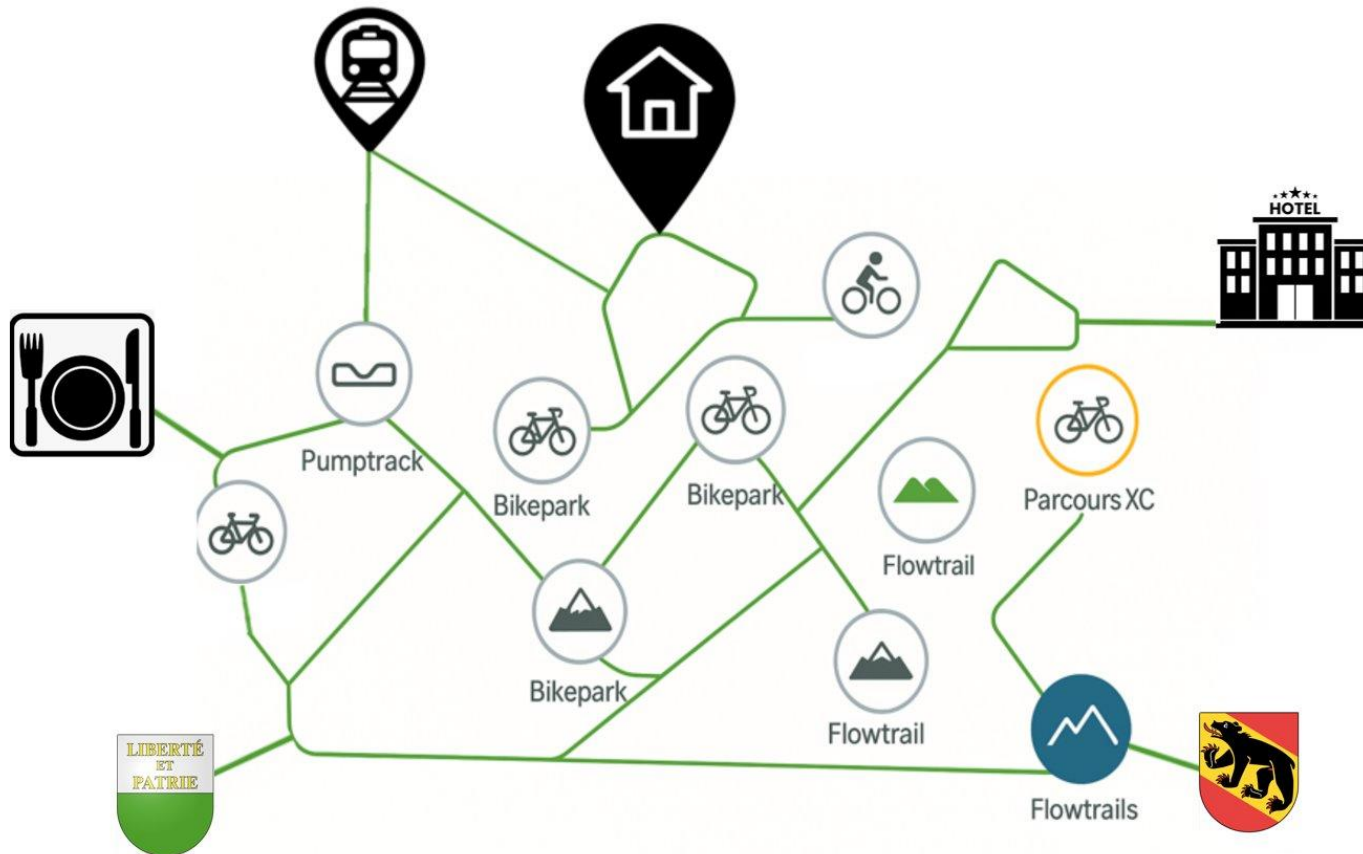
~ 1'700 km

Réseau d'itinéraires de VTT

Un réseau VTT pour qui?

- > Loisirs de proximité
- > Potentiel touristique

Réseau d'itinéraires de VTT



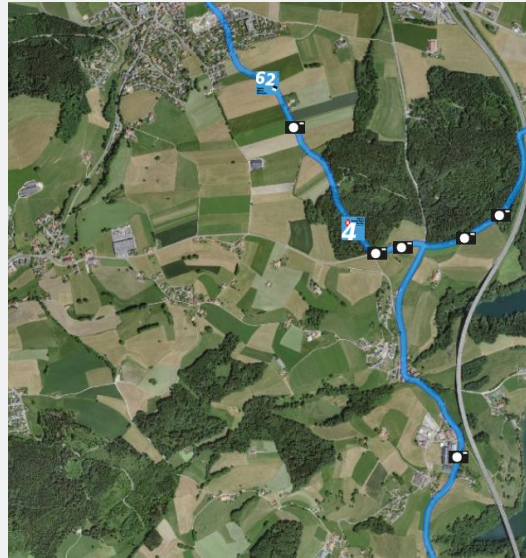
Réseau d'itinéraires de VTT

Exemple Gibloux - Rossens

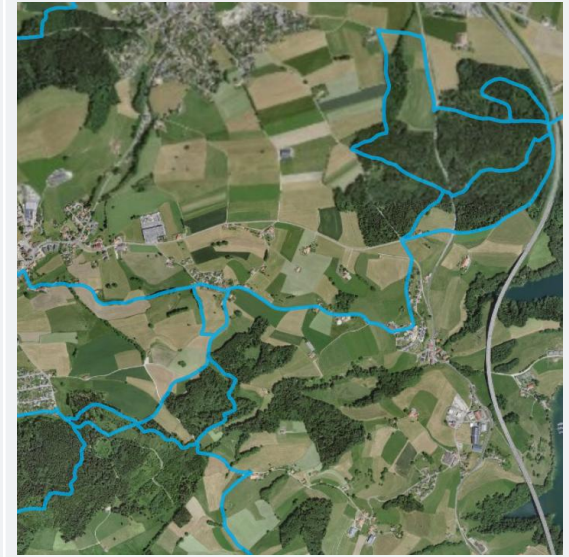
Activité VTT répertoriée



Réseau officiel
(VTT et cyclotourisme)



Réseau VTT mis à
l'enquête



Réseau d'itinéraires de VTT

> <https://mapsqa.fr.ch/portal/apps/instant/sidebar/index.html?appid=49678df8fc2b4ae1bcd37175c78e579f>

Planification VTT

Contenu

- > Plan du réseau cantonal d'itinéraires de VTT
- > Rapport
 - > Volet contextuel: Cadre, but, enjeux, définitions, état des lieux, etc.
 - > Volet stratégique: Vision cantonale, stratégie ciblée
 - > Volet opérationnel: Modalités de mise en œuvre



Planification VTT

Mise en place du réseau VTT

- > Pas ou peu d'aménagement particulier
- > Réseau VTT proposé : 97% sur des routes et chemins déjà empruntés
- > Balisage : UFT
- > Entretien : communes
- > Suivi sur le terrain du fonctionnement par un monitoring



Planification VTT

Cohabitation

- > Enjeu majeur pour la forêt
- > Permet de légaliser le VTT dans les forêts
- > Chemins existants dont l'entretien est déjà à charge des communes
- > Permet de ne pas créer de nouveau chemin en parallèle
- > Réduit la pression sur la nature et le terrain
- > Réduit les coûts



Planification VTT

Responsabilité

En cas d'accidents

- > Responsabilité individuelle du vététiste prime
- > Responsabilité des collectivités, exploitants, etc. limitée



Planification VTT

Projet RiskFor du SFN

- > Concept-cadre de gestion des risques en forêts concernant les chemins de randonnée pédestre et les infrastructure d'accueil en forêt
- > Objectifs :
 - Aide à l'exécution
 - Infrastructures et chemins
 - Changement climatique

Communication prévue cet automne.

Planification VTT



Besoin

Officialisation des itinéraires



Questions / réponses

—

> VOS QUESTIONS